

Etudes de santé : desserrer le calendrier et se donner les moyens



L'UNSA Éducation rappelle son attachement à la qualité du service public d'enseignement et ne peut que déplorer la méthode et le calendrier de mise en place de la réforme du 1er cycle des études de santé, maintenue malgré la surcharge de travail due à la pandémie actuelle de Covid-19.

Outre son soutien aux étudiants qui espéraient une réforme de qualité permettant de diversifier leurs chances de poursuivre des études de qualité, humaines et professionnelles, l'UNSA Éducation dénonce les conditions dans lesquelles les personnels enseignants, administratifs et techniques se débattent pour faire vivre le service public d'enseignement supérieur.

Leurs conditions de travail sont durement impactées par la méthode de "passage" en force des différents textes qui interrogent tous les acteurs de terrain notamment pour la mise en place des enseignements, des examens écrits et oraux, des situations particulières et de stress des étudiants.

Les alertes régulières, notamment lors des CHS-CT de décembre 2019, de mars et novembre 2020 n'ont malheureusement pas été entendues.

Les élus de la nation s'inquiètent régulièrement auprès de la Ministre de la situation des étudiants.

L'UNSA Éducation est de leur côté mais demande aussi que **les moyens humains** et réglementaires permettent aux personnels d'exercer leurs fonctions correctement.

Le calendrier de mise en place aurait pu être plus adapté avec la modulation des textes originels (redoublement, places PACES, mineures, ...)

Il convient maintenant de prendre les mesures d'urgence pour allier la juste espérance des étudiants dans la réforme avec les contraintes de qualité pédagogiques, de recrutement et de pérennisation des moyens humains nécessaires à la mise en place pédagogique et administrative de la réforme.

L'UNSA Éducation demande à madame la Ministre de sursoir à certaines contraintes réglementaires et calendaires afin de donner aux acteurs de terrain le temps et les moyens là où ils sont demandés.

Ivry sur Seine, le 12 mars 2021

Frédéric MARCHAND,
Secrétaire général

Jean-Marc BŒUF,
Secrétaire général AI-UNSA

Jean-Pascal SIMON,
Secrétaire général Sup'Recherche-UNSA

Martine SAMAMA,
Secrétaire générale UNSA ITRF.Bi.0